

HAKUNA MATATA - Assemblée Générale du 11 avril 2016

Présents ou représentés : 26 personnes sur 39 adhérents à jour de cotisation au 11 avril 2016.
Le quorum est atteint. Nombre de votants : 26. L'Assemblée Générale est ouverte à 19h00.

RAPPORT MORAL

Présenté par Marie-Hélène Schlierer, présidente

Bonsoir à tous, et merci pour votre présence à notre 14e assemblée générale.

Dans des temps toujours si difficiles pour le Kenya, nous continuons à nous mobiliser pour les enfants de la côte sud de Diani. Le Kenya s'appauvrit, il est toujours signalé comme pays à risque par les Ministères des affaires étrangères des pays développés ; dans ces conditions, les touristes ne sont pas légion. Leur absence contribue grandement à la paupérisation des populations sur la côte. A chaque nouvelle assemblée générale, nous ne pouvons que constater que la situation des Kényans dans la région de Mombasa ne s'est pas améliorée, et que, même, elle ne fait qu'empirer.

Nous ne pouvons que nous féliciter encore cette année d'avoir osé entamer un si grand projet, la construction de l'orphelinat à Timbwani, pour y reloger Mama Joyce et ses orphelins. Il est certain qu'il n'y aurait pas eu pour eux un meilleur avenir sans une intervention extérieure.

Cette année 2016, nous espérons que des bénévoles pourront se rendre au Kenya pour y réaliser une mission. Un échange « en direct » est précieux pour l'association, et aussi pour nos correspondants, Mireille et Dominique, qui réalisent sur place un travail colossal, en n'étant que deux. Leur tâche n'est pas toujours facile, et nous ne pouvons que les remercier et les féliciter pour tout le travail réalisé. Sans eux, rien ne serait possible !

Le nerf de la guerre, c'est l'argent, comme chacun sait ! Nos diverses activités, que vous présentera Julien dans son rapport, contribue grandement à nos recettes. Mais n'oublions pas que les adhésions sont nécessaires à la vie de notre association (bienvenue à Michel Imbert, nouvel adhérent !), et également les dons. Pour ces derniers, la fidélité non démentie des Allemands nous va droit au cœur. Mais du côté français, nous nous réjouissons également du soutien d'amis et sympathisants de Hakuna Matata. A tous, nous ré-exprimons nos grands remerciements pour leur générosité et surtout leur confiance en nos actions.

Je voudrais aussi remercier les bénévoles qui ont réalisé des objets faits maison pour renouveler nos objets à vendre : Irène et sa cousine, Babeth, Dominique Lindemann. Les créations ne manquent pas d'originalité et nous ont permis de toucher un nouveau public. Babeth, quant à elle, nous fait un don généreux : sa créativité pour l'élaboration des programmes de l'école de danse CDFD. Un grand succès ! Qui nous permet de renouveler l'opération chaque année, car l'école est totalement accro !

Pour finir, et comme je le dis chaque année, je tiens à rappeler que le financement des projets au Kenya est suivi avec une grande rigueur financière, et que nos frais généraux demeurent très faibles. Nous nous réjouissons de notre santé financière et de notre fonctionnement, qui nous permettent d'investir la quasi-totalité de nos ressources financières au Kenya.

Chers tous, merci pour votre attention !

> *Vote du rapport moral : 26 « pour ».* **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

RAPPORT D'ACTIVITES de l'année 2015

Présenté par Maryse SIMON, secrétaire

Durant l'année 2015, Hakuna Matata a participé à quatre marchés :

- . Mai : marché de Crépieux (69140), recette de 85 €
- . Juin : marché de Chaponost (69630), recette de 295 €
- . Novembre : anim' action et solidarité de Charbonnières (69260), recette de 114,14 €

. Décembre : marché de Brindas (69126), recette de 161,10 €)

A ces marchés s'ajoutent la vente de programmes de danse CDFD, pour un total de 520,81 € et la vente par Maryse de bijoux fabriqués par Babette, pour 70 €.

Cela représente un total de 1246,05 €.

A noter que les productions « maison » se vendent bien ; par ex, 14 sacs à tarte ou à cake ont été vendus en 2015.

> *Vote du rapport d'activités* : 26 « pour ». **Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER de l'année 2015

Présenté par Gérard Simon, trésorier

LES RECETTES : **7691,53 €**

✓ adhésions et dons	6206,22 €
✓ ventes diverses	964,50 €
✓ animations	520,81 €

LES DEPENSES : **8226,34 €**

✓ projets au Kenya	8003,80 €
✓ frais animations	10 €
✓ frais divers	104,23 €
✓ frais de retraits cash	6,81 €
✓ autres frais bancaires	101,50 €

Résultat année 2015 (*négatif*) : **- 534,81 €**

Résultat cumulé années précédentes : 9560,00 €

Résultat cumulé 2015 : **9025,00 €**

Solde compte courant au 31 12 15 4942,00 €

Solde livret A au 31 12 15 4088,83 €

Solde caisse cash au 31 12 15 132,54 €

Actif total au 31 12 15 **9163,37 €**

A noter que nos frais ne représentent que 2,8 % de nos dépenses !

> *Vote du rapport financier* : 26 « pour ». **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

ELECTIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre association est administrée par un conseil d'administration composé de minimum 2 membres et au maximum de 10 membres. Les administrateurs sont élus pour 2 années.

Aucun membre n'est sortant cette année, ni démissionnaire.

Notre conseil d'administration reste composé de : Mireille Bazan, Yves Philip De Laborie, Elisabeth Morlet, Irène Naslès, Patrick Naslès, Julien Ranc, Hans Schlierer, Marie-Hélène Schlierer, Gérard Simon et Maryse Simon.

L'assemblée générale est levée à 20h30 et se poursuit avec une soirée musicale, autour d'un buffet.